



FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

CONTENTION ET SOINS EN ÉLEVAGE CAPRIN

OBJECTIFS

> Acquérir les compétences spécifiques relatives à la contention et aux premiers soins en élevage caprin en abordant la trilogie : techniques d'élevage-santé, éléments règlementaires et de sécurité.



INTERVENANTS

Claire Saby ou Alessio Quercigh, Dr vétérinaire expert en petits ruminants, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

CONTENTION ET SOINS EN ÉLEVAGE CAPRIN

BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

> Spécificités comportementales des caprins et conséquences pratiques pour l'observation et la manipulation du troupeau :

- **implications pour sa manipulation/ contention** : les bons gestes, les pièges à éviter
- **implications pour la détection d'animaux malades au sein du troupeau** : comment détecter un animal malade

> Observation individuelle de l'animal :

- les gestes et réflexes de l'examen rapproché d'un animal malade : note d'état corporel, couleur des muqueuses, examen externe intégral, prise de la température corporelle
- les pathologies courantes et symptômes associés
- les bons réflexes face à un caprin malade : isolement/infirmier, gestion des plaies, injections, drogage, trousse de premier secours

> Bilan de la formation

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
CAPRIN

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE
PARTICIPATIVE, QUIZZ,
EXERCICES DE MISE EN
SITUATION

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.